

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU GOUVERNEMENT OUVERT

TRANSPARENCE BUDGETAIRE

- o Documents fiscaux et douaniers en ligne
- o Communications en Conseil des Ministres sur l'exécution du budget et des opérations de passations de marchés
- o Budget citoyen

ACCES A L'INFORMATION

- o Loi d'Accès à l'information
- o Data.gouv.ci
- o Guichet unique virtuel de demande et réception des services publics
- o Libéralisation de l'espace télévisuel

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- o Déclaration de patrimoine ;
- o Stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs
- o Loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées

PARTICIPATION CITOYENNE

- o Comités communaux de lutte contre le racket ;
- o Budget participatif ;
- o Approche communautaire dans la mise en œuvre de projets
- o Comités de Développement Local Minier
- o Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO ;
- o Consultations publiques dans plusieurs villes du pays

LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT-PGO

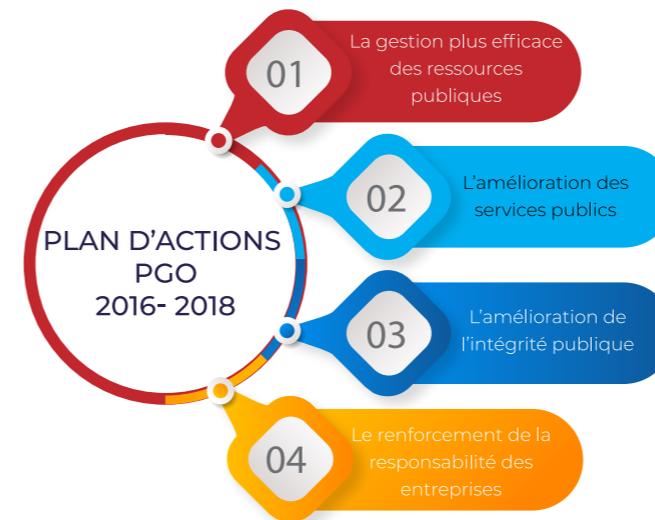
Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert – PGO est une initiative multilatérale qui rassemble à ce jour 80 pays membres ainsi que des ONG et des représentants de la société civile. Les pays qui souhaitent adhérer au PGO doivent prendre une série de mesure et d'engagements qui s'attachent aux quatre (04) domaines clés suivants Favoriser la transparence de l'action publique :



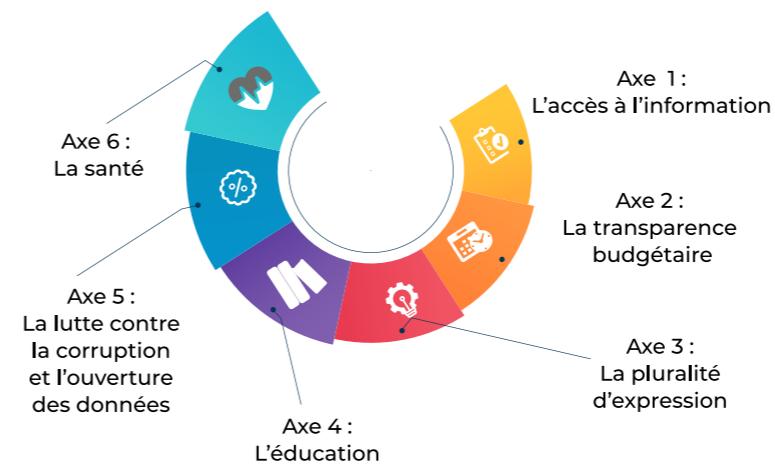
En termes d'avantage au niveau national, le PGO contribue dans chaque pays membre à nourrir le dialogue entre l'Etat et la société civile, grâce à l'élaboration de « Plans d'action nationaux » qui comportent une série d'engagements qui visent à faire progresser la transparence, la participation citoyenne et la modernisation de l'action publique.

La Côte d'Ivoire a rejoint le PGO en octobre 2015. Depuis cette date, plusieurs engagements ont été réalisés dans le cadre de son premier Plan d'actions national – PGO (2016-2018). Le deuxième Plan d'Action National (2018-2020), adopté en conseil de ministres en décembre 2018, est dans sa phase de mise en œuvre.

PLANS D' ACTIONS NATIONAUX PGO



PLAN D' ACTIONS PGO 2018- 2020



CO-CONSTRUCTION



Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans le PGO au niveau national et international. Dans chaque pays participant à l'IOGP, les ONGs sont invités à travailler avec leur gouvernement pour co-élaborer, mettre en œuvre et suivre le plan d'action du PGO. Les pays sont donc encouragés à mettre en place un mécanisme de dialogue afin de faciliter la collaboration entre le gouvernement et la société civile. En Côte d'Ivoire, ce mécanisme se traduit par des réunions et des activités en vue de la co-création et la validation des documents exigibles (Plan d'actions national, Rapport d'étape)



PRINCIPALES RÉALISATIONS



En matière de **transparence** : Publication du projet de loi des finances, publication de la loi de règlement, le rapport d'exécution du budget, la déclaration générale de conformité...

En matière d'**accès à l'information** : Loi n°2013-867 du 23 décembre 2013 relative à l'accès à l'information d'intérêt public, Commission d'Accès à l'Information d'intérêt Public et aux Documents Publics, en abrégé CAIDP, données ouvertes : opendata.gouv.ci...

En matière de **redévabilité** : Création de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, Déclaration de patrimoine...

En matière de **participation citoyenne** : Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO, révision de la composition du Comité Technique du PGO pour établir la parité (Etat-Société Civile et secteur privé), Consultations Publiques, Consultation numérique, Co-création au cours de diverses activités avec les Organisations de la Société Civile, etc.

En matière de **partage d'expérience avec les pairs** : partage de l'expérience ivoirienne sur le processus d'intégration à l'OGP.

LES 10 ENGAGEMENTS DU PLAN D' ACTIONS NATIONAL 2018-2020

- 1 Elaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019 ;
- 2 Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou le Développement Décentralisé Participatif ;
- 3 Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées ;
- 4 Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption ;
- 5 Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi ;
- 6 Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes ;
- 7 Lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités ivoiriennes ;
- 8 Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020 ;
- 9 Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire ;
- 10 Libéraliser l'espace télévisuel.



**PARTENARIAT POUR
UN GOUVERNEMENT OUVERT**

COTE D'IVOIRE

Contacts

<http://ogp.gouv.ci/>
Email : info@ogp.gouv.ci
pscipgo2016@gmail.com
Contact : +225 09 00 70 96
<https://www.opengovpartnership.org/>

#PAGOF

